



# LE CHARDONNET



“Tout ce qui est catholique est nôtre”

Louis Veillot

## De la magnanimité

S'il est une vertu dont j'aimerais vous voir habités à l'orée de cette nouvelle année, c'est bien celle de la magnanimité. Sa puissance de transfiguration s'étendra tout autant sur vous-mêmes que sur la parcelle de monde qui vous entoure.

Qu'est-ce donc que la magnanimité ? *Extensio animi ad magna*, répond saint Thomas. Le mot est magnifique. *L'extensio animi*, c'est d'abord un élan de l'âme, une tension hors d'elle-même l'orientant vers ce qui a raison de grandeur, *ad magna*. Mais *l'extensio animi*, c'est encore la dilatation du cœur au contact de l'être plus grand que lui. Autrement dit, la magnanimité n'est pas seulement la parure qui définit les âmes d'exception, celle du héros ou du saint, elle est encore la vertu destinée à nous rendre grands.

Pour être authentique, la magnanimité se doit d'être animée d'un double élan, tout à la fois intérieur et extérieur. Elle réside d'abord dans le désir. Aussi sainte Thérèse d'Avila réclamait-elle de ses novices, non encore habitées de grandes vertus, qu'elles soient grandes au moins par le désir, par un désir immense en son intensité comme en son objet. De même, le prophète Daniel fut

exaucé pour avoir été un homme de désirs (Dan 9, 23). Notre-Seigneur ne se consumait-il pas également en de grands désirs ? « J'ai désiré d'un grand désir consommer cette Pâque avec vous » (Lc 22, 15). Au diable donc, les pusillanimes, ces amputés de cœur, ces rabougris d'âme que Dieu vomit lorsqu'Il dit vomir les tièdes ! Ils n'ont au cœur que médiocrité, à la bouche que vulgarités.

Partant d'un désir, le magnanime met encore son élan dans l'agir. Sa caractéristique n'est pas tant d'accomplir de grandes choses, que d'agir grandement. C'est en effet le propre des grandes âmes que de faire grand cas des petites choses. Elles savent qu'une cathédrale ne se bâtit que pierre après pierre. En cela, le magnanime s'oppose au vaniteux. Ce dernier n'aime que les honneurs et le prestige des grandes choses, tandis que le magnanime aime le travail et l'effort nécessaires à leur réalisation. Il est magnanime, ce sculpteur de pierre taillant avec finesse son chapiteau, pourtant trop haut placé pour être apprécié du passant. Il le fait cependant, car il sait qu'au-delà de la pierre, c'est son âme qu'il sculpte. Ne s'inquiétant ni des hommes ni des aléas de la vie, inlassablement il poursuit son œuvre, car inlassable

est sa quête de la beauté suprême. Celui-là, Seigneur, « s'enivre de la graisse de votre maison, et Vous l'abreuvez au torrent de vos délices. Car auprès de Vous est la source de vie, et dans votre lumière il voit la lumière » (Ps. 35).

Magnanime entre toutes fut la très sainte Vierge Marie. Incarnant les plus grands souhaits de l'humanité, son être immaculé aspirait tout entier à ce Dieu tant désiré. Sa magnanimité devient action de grâces : elle chante en son Magnificat combien, de par son *Fiat*, Dieu opéra en elle « de grandes choses ». Ce même cantique donne l'ultime leçon de la magnanimité, qui n'est autre que l'humilité : « Il a regardé l'humilité de sa servante ». C'est que l'orgueilleux, du fait de s'estimer au-dessus de tous, s'empêche par principe de tendre à plus grand que lui. Dieu ne peut que lui résister. Mais Dieu « donne sa grâce aux humbles », à ceux qui se savent petits tout en ayant soif de l'infini.

Telle est la noblesse d'âme que je vous souhaite pour cette année. Car c'est par le cœur, bien plutôt que par le nom, qu'un homme est grand.

**Abbé P. de LA ROCQUE**

### SOMMAIRE

**PAGE 1** - Éditorial

par M. l'abbé Patrick de La Rocque

**PAGE 2** - La Rue du Bac, Lourdes et Fatima...

par M. l'abbé Pierre-Marie Gainche

**PAGE 5** - Histoire de Saint-Nicolas (3)

Par Vincent Ossadzow

**PAGE 7** - On parle beaucoup ces derniers temps d'incinération. De quoi s'agit-il ?

Par l'abbé Gabriel Billecocq

**PAGE 9** - Vie de la paroisse

**PAGE 10** - Du protestantisme au catholicisme

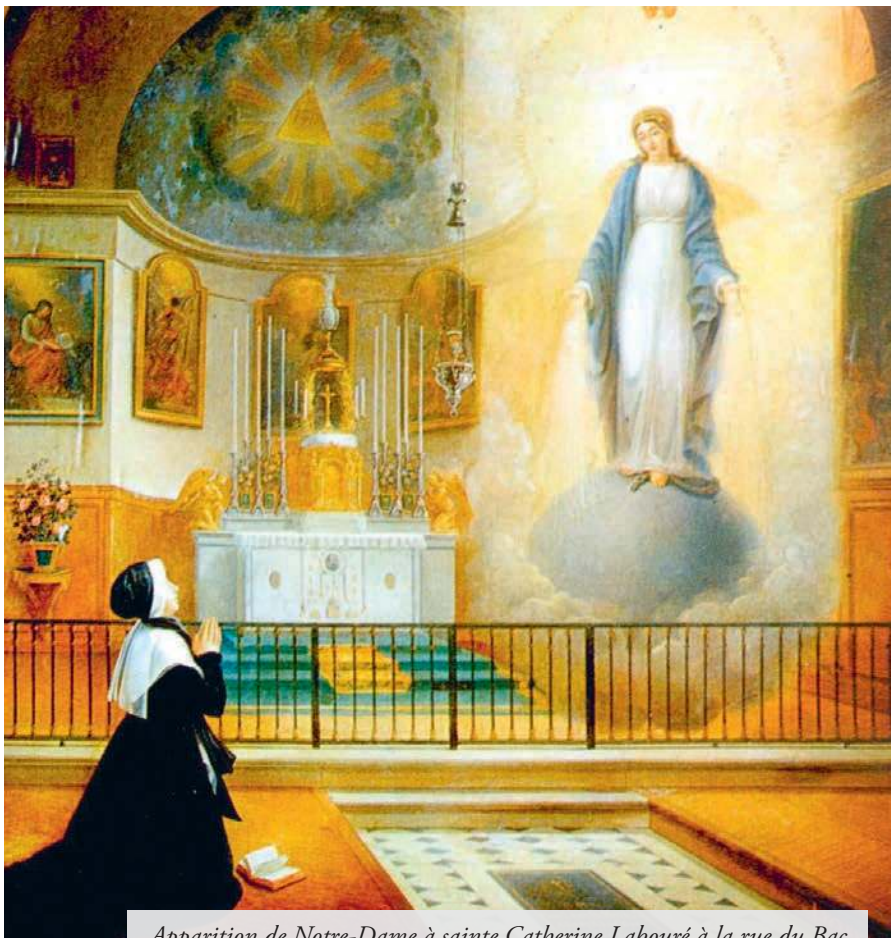
Par l'abbé Jean-Pierre Boubée

**PAGE 11** - Activités de la paroisse

# La Rue du Bac, Lourdes et Fatima...

Par l'abbé Pierre-Marie Gainche

*Comment ne pas voir le doigt de Dieu dans l'énorme retentissement mondial qu'eurent, depuis plus de 150 ans, trois manifestations de la Vierge, La Rue du Bac, Lourdes et Fatima ? Et toutes les trois sous le signe de l'Immaculée, ce qui coïncide avec l'époque de la promulgation de cette vérité comme dogme par Pie IX<sup>1</sup>, et confirme cette dernière, signe sous lequel le Ciel a donc voulu placer spécialement notre époque.*



*Apparition de Notre-Dame à sainte Catherine Labouré à la rue du Bac*

**L**a première apparition<sup>2</sup>, avec sa fameuse médaille miraculeuse, frappée de l'invocation « Ô Marie conçue sans péché », a, en son temps, réveillé la dévotion du peuple de France, surtout parisien, le plus gravement touché et donnant déjà le ton à l'ensemble du pays ; et même, à l'époque, au reste de l'Europe et du monde. Cette dévotion avait été étouffée par les violentes tourmentes révolutionnaires, fo-

mentées sur toute la terre, fin XVIII<sup>e</sup> et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et qui rejetait l'ordre profondément chrétien façonné depuis plus de 15 siècles.

La deuxième apparition, à Lourdes<sup>3</sup>, fut marquée à jamais par la déclaration de l'Apparition, « Je suis l'Immaculée Conception » ; et aussi par ses miracles, grâce au tribunal spécial pour les reconnaître qui siège désormais constamment en

ce lieu béni. Ainsi Lourdes fut-elle la grande offensive du Ciel pour ébranler le rationalisme triomphant par les élites alors au pouvoir et niant le surnaturel. S'étant introduit dans l'Église elle-même, il ne va pas tarder à y être solennellement condamné, par saint Pie X, sous le nom de modernisme ...

Mais, comme l'on sait, ces deux interventions célestes n'ayant pas suffi à enrayer ce vent furieux d'impiété et d'hérésie qui soufflait déjà sur le monde, l'infatigable miséricorde divine décida d'une autre grande apparition, à Fatima<sup>4</sup>. Grande surtout par le nouveau règne qu'elle a inauguré : celui du Cœur Immaculé de Marie sur l'humanité tout entière.

L'Immaculée ayant toujours terrassé le serpent, il convenait que cette ère fût marquée, dès son commencement, par une victoire retentissante sur la doctrine nouvelle, répandue déjà partout et dénommée tour à tour matérialisme athée, communisme ou socialisme. Elle nie l'existence même de nos trois personnes divines afin de lui substituer la matière comme véritable idole donc une vraie fausse-religion, un néo-panthéisme et néo-paganisme. Comme il n'y a jamais eu pire hérésie et comme il n'y en aura sans doute jamais pire, le Cœur Imma-

<sup>1</sup> 8 décembre 1854

<sup>2</sup> 27 novembre 1830

<sup>3</sup> 11 février-16 juillet 1858

<sup>4</sup> 13 mai-13 octobre 1917

culé de Marie est l'ultime recours donné par le Ciel, au dire de son auguste visiteuse, et adéquat à ce mal. En quoi consiste-t-il ? Est-il toujours d'actualité ou qu'en est-il au juste de cette victoire ?

A-t-elle été obtenue par l'évolution présente et incontestable de la Russie alors qu'en 1917, année de Fatima, elle fut le premier grand pays où ce matérialisme athée réussit à s'imposer de force et pour longtemps, au prix que l'on sait ? Elle est aussi le premier à en être manifestement et officiellement revenu puisque, là-bas, ce sont, paraît-il, en moyenne 2 ou 3 églises par jour qui renaissent de leurs cendres pendant que chez nous peut-être autant sont fermées, démolies ou remplacées par des mosquées ; mais non sans demeurer dans son schisme, la soi-disant orthodoxie. Dieu ne pouvant être satisfait par une demi-conversion ou par un repentir incomplet des graves scandales causés, sa fameuse consécration au Cœur Immaculé de Marie, demandée à Fatima, moyen exclusivement surnaturel donc miraculeux, est toujours bien d'actualité.

Comme a prévenu le Ciel et comme nous pouvons le vérifier, sans cela, le mal terrible de cet athéisme ne sera pas vaincu mais continuera à vaincre, c'est-à-dire à empêcher le règne de la vérité et du bien, sinon en Russie elle-même, désormais, au moins sur la plus grande partie de la terre, à commencer par chez nous où, notamment sous couvert de laïcité, il sévit et règne encore... Or avec une hiérarchie catholique actuelle qui, globalement prise et vraisemblablement, croit si peu au surnaturel, est si peu mariale, car infestée de rationalisme ou de modernisme en plus de protestantisme, il n'y a à vue humaine guère de chance que cette consécration soit effectuée comme il faut et comme elle n'a encore jamais eu lieu, à savoir par l'ensemble des évêques autour du pape et avec mention explicite de la Russie. Pour obtenir le miracle de la conversion totale de la Russie, il en faut donc un autre, la conversion des chefs de l'Église catholique !

Or, à Fatima, Marie a, d'abord et surtout, parlé du chapelet et du chapelet quotidien ; et a voulu donner en exemple celui de très jeunes enfants pour bien montrer qu'il est à la portée de chacun sans exception. Quoi, en effet, de plus surnaturel que d'espérer obtenir des événements, aussi importants et difficiles

que la conversion de gouvernants et d'évêques, par un moyen humainement, naturellement si dérisoire et même si méprisable : le chapelet plus ou moins bien marmonné par des enfants ou par des âmes pas trop orgueilleuses pour cela ! Par cela même, ce moyen est a priori assuré d'obtenir ses effets. Voilà pourquoi,

### ► La Statue pèlerine



**La statue pèlerine de Fatima très convenablement reçue dans la première de nos familles !**

Ne tardez pas à vous inscrire (à la procure) car elle est déjà réservée jusqu'à fin avril!

le 13 octobre 1917, la Belle Dame s'est finalement présentée comme étant Notre-Dame du Rosaire, nous rappelant ainsi que c'est par ce moyen très modeste qu'elle a déjà et depuis bien longtemps fait triompher l'Église des hérésies.

Mais Dieu fit comprendre à ces saints enfants qu'il fallait beaucoup de chapelets et, comme ils apprirent aussi de l'Apparition qu'ils iraient très bientôt la rejoindre au Ciel, ils mirent alors les bouchées doubles en disant jusqu'à plusieurs rosaires par jour. Dieu seul sait combien de millions ou de milliards il en faut, récités le mieux possible... Surtout qu'en plus Dieu est « trop » offensé, fut-il encore dit aux voyants, par les péchés graves des hommes. « Trop » offensé sans doute par l'apostasie, le véritable règne de Mammon, qu'est ce matérialisme, sur tout ce qui fut l'Occident chrétien qui domine encore le monde et dont fait partie la Russie. Voilà pourquoi l'initiative renouvelée, par notre Supérieur Général, des croisades de chapelets, est tout à fait dans la ligne des demandes de Fatima en faveur de la conversion des grands pécheurs ; et doit donc être prise au sérieux.

En plus, afin d'obtenir de la façon la plus sûre tant de grâces d'un tel prix, d'une telle difficulté, il faut joindre la pénitence à la prière, conformément à l'enseignement évangélique et à l'exemple des trois petits bergers de la Cova da Iria. Or celle qui plaît spécialement au Ciel, en cette nouvelle ère inaugurée à Fatima, est certainement la pratique demandée des premiers samedis du mois<sup>5</sup> ; et qui consiste, ces jours-là, à se confesser, communier, méditer un quart d'heure sur les mystères du Rosaire, en plus du chapelet habituel de chaque jour, et offrir le tout en esprit de réparation au Cœur Immaculé de Marie, ce qui, même tout ensemble, est loin d'être surhumain et est donc à la portée de toute âme de bonne volonté. Là aussi (et comme les Vierges pèlerines), c'est un moyen humainement bien dérisoire, disproportionné pour obtenir de vrais et grands miracles.



*Apparition de Notre-Dame à Lourdes*

Il est certainement, lui aussi, surnaturellement très puissant car Dieu se plaît à confondre le monde, si imbu de lui-même, par ce qui est méprisable à ses yeux, joint à sa Toute Puissance.

Que le centenaire de Fatima soit l'occasion providentielle d'œuvrer de la sorte, de la meilleure manière, à la vraie paix dans le monde qui ne peut être que le résultat de la conversion ou du retour au Dieu véritable

d'au moins la plupart de ses peuples. Tout cela n'en vaut-il pas la peine ? Une peine très à la portée de nous tous et pour le plus grand bien de tous les hommes sur cette terre ! ●

<sup>5</sup> Pas seulement cinq mais aussi chaque premier samedi car pas de grande charité, donc de réparation parfaite, sans générosité envers notre souverain bienfaiteur !

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros  De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle .....

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - À expédier à M. Éric Brunet, LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

*Veuillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).*

# Histoire de Saint-Nicolas (3)

## *Saint-Nicolas du Chardonnet et les juristes*

Par Vincent Ossadzow

« Aimez la justice, juges de la terre ; ayez des sentiments conformes à la bonté de Dieu, et cherchez-le dans la simplicité du cœur. »<sup>1</sup>

### **Saint Nicolas et saint Yves, patrons des gens de robe**

Descendant d'un chevalier qui avait suivi saint Louis en Terre Sainte, Yves Hélyory naît en 1253 au château de Kermartin, près de Tréguier. Venu à Paris à l'âge de 14 ans pour étudier la théologie, sous la direction de saint Bonaventure qui l'enseigne alors dans le Quartier latin, il habite la montagne Sainte-Genève, rue Jean de Beauvais, puis poursuit à Orléans ses études en droit canon. En 1280, âgé de 27 ans, il intègre la magistrature ecclésiastique, et se voit confiée l'officialité de Rennes, puis celle de Trégier. Non content de rendre la justice ecclésiastique, il fait aussi office d'avocat ; quand son audience prend fin, il plaide pour les pauvres dans les autres tribunaux. En 1298, il résilie ses fonctions d'official pour se donner entièrement à la vie spirituelle. Il rend son âme à Dieu cinq ans plus tard, en 1303. Clément VI, pape français, le canonise en 1347 et fixe sa fête au 19 mai.

« Mais c'est sous un autre patronage que les magistrats et avocats se placent au Moyen-Âge : celui de saint Nicolas. »

En 1348, quelques écoliers de Bretagne créent à Paris une confrérie en l'honneur de saint Yves, autorisée par Foulques de Chanac, évêque de Paris. La paroisse Saint-Benoît l'accueille sur son territoire dans le Quartier latin : un terrain est acheté en 1352, rue Saint-Jacques, où l'on édifie une chapelle en son honneur. Au milieu du portail s'élève une statue du saint, habillé en procureur et tenant un sac à procès.

Sous les voûtes de la chapelle pendent une multitude d'ex-voto offerts par des plaideurs après la réussite de leur procès, sous forme de sacs contenant les pièces de procédure. La confrérie réunit les étudiants et maîtres de la faculté de droit, les gens de robe et les écoliers bretons. Vendue sous la Révolution, la chapelle est démolie en 1796.

Mais c'est sous un autre patronage que les magistrats et avocats se placent au Moyen-Âge : celui de saint Nicolas. En 1342, avant la canonisation de saint Yves et son appropriation par les juristes, les procureurs, avocats et élèves du Châtelet à Paris se rassemblent en confrérie, confirmée par lettres patentes de Philippe VI. Cette confrérie a pour attribut un bâton surmonté de l'image sculptée de saint Nicolas. Lors des processions, la bannière de la confrérie est suspendue à cette hampe. Après chaque cérémonie, le bâton est porté solennellement chez le doyen qui en a la garde. La confrérie et le bâton disparaissent à la Révolution, mais la dénomination de bâtonnier des avocats, étendue depuis à tous les barreaux de France, est demeurée. L'hagiographie relate, en effet, le sauvetage par saint Nicolas, évêque de Myre, de trois officiers injustement accusés au IV<sup>e</sup> siècle.

Revenant d'une mission en Phrygie, ceux-ci se voient accusés d'un complot contre Constantin, le préfet du Palais veillant à ce qu'ils ne puissent faire valoir leur innocence. Les malheureux accusés prient alors l'évêque de Myre ; la nuit même, l'Empereur et son préfet voient en songe saint Nicolas qui leur ordonne, sous menace de châtiments terribles, de relâcher les trois officiers calomniés. Constantin, découvrant leur innocence, les libère aussitôt et les



Saint Yves

envoie à Myre avec des présents et une lettre à l'évêque implorant ses prières et son pardon<sup>2</sup>.

Sous forme d'héritage de cette confrérie et de ce double patronage, Saint-Nicolas du Chardonnet accueille, depuis quelques années, la messe annuelle de l'association des juristes catholiques regroupant magistrats, avocats, notaires et autres professions juridiques. Œuvre même de la paroisse, des consultations juridiques gratuites sont proposées par ces avocats et notaires catholiques tous les mois.

<sup>1</sup> Sagesse, I, 1 ; exergue de l'oraison funèbre de Lamoignon par Fléchier.

<sup>2</sup> D'après Émile Mâle, c'est la représentation iconographique des trois officiers, de petite taille par rapport à saint Nicolas sur les gravures, qui a transformé l'épisode en légende des trois enfants sauvés par le saint, la prison laissant place au saloir.



La vertu de Justice sur le mausolée de J. Bignon (église Saint-Nicolas du Chardonnet)

### Quelques paroissiens ayant marqué l'histoire de la justice

De nombreux et éminents juristes sont inhumés dans l'église. Jean de Selve (mort en 1529), fut premier président du Parlement de Paris<sup>3</sup>. Trois familles de juristes, en particulier, reposent à Saint-Nicolas. La famille Bignon, avec Jérôme Bignon (1589-1656), avocat général au Parlement de Paris, qui habitait rue des Bernardins<sup>4</sup> ; ses deux fils le suivirent dans la carrière : Jérôme, avocat général et conseiller d'État, et Thierry, maître des requêtes et président du Grand Conseil<sup>5</sup> (morts tous deux en 1697). La famille Buisson, avec Louis Buisson (1609), conseiller au Parlement de Toulouse puis avocat au Parlement de Paris, son fils Louis Buisson (1621), conseiller au Parlement de Bretagne puis avocat au Parlement de Paris. Enfin la famille d'Argenson, avec Marc-René de Voyer d'Argenson (1700), ambassadeur à Venise et son fils Marc-René (1652-1721), lieutenant-général de Police<sup>6</sup> puis garde des Sceaux. Ces trois familles ont laissé leurs monuments funéraires dans les chapelles de l'église.

Les obsèques de Marc-René d'Argenson sont restées dans les annales parisiennes. Chef de la police de Paris, symbole des déviations du pouvoir royal sous la Régence au XVIII<sup>e</sup> siècle, sa dépouille mortuaire est accueillie par la vindicte populaire le 9 mai 1721. Le convoi funèbre du lieutenant-général de Police met deux heures pour rejoindre Saint-Nicolas du Chardonnet depuis Saint-Barthélémy (ancienne église située face au Palais-Royal), et nécessite l'intervention de la troupe pour éviter que le corps du défunt ne soit jeté dans la Seine.

### Un exemple de l'exercice catholique de la justice

Le 18 février 1679 est prononcée, dans Saint-Nicolas-du-Chardonnet<sup>7</sup>, l'oraison funèbre de Guillaume de Lamoignon (1617-1677), premier président du Parlement de Paris, par l'abbé Fléchier<sup>8</sup>. Magistrat éclairé et vertueux, fils et petit-fils de magistrats, Lamoignon, s'est illustré en présidant avec impartialité les débats du procès de Nicolas Fouquet entre 1661 et 1664. C'est également lui

qui élabora les deux grandes ordonnances juridiques de 1667 et 1670, attribuées à Colbert, l'une sur les procédures, l'autre sur les matières criminelles. Son petit-fils, Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794), paya de sa vie le courage d'avoir défendu Louis XVI devant le tribunal révolutionnaire. Dans cette oraison funèbre de Fléchier, Saint-Nicolas du Chardonnet se fait le porte-voix d'une belle méditation sur la justice :

« La Providence de Dieu destine les juges pour gouverner son peuple, comme elle destine les prêtres pour le sanctifier ; elle conduit les uns et les autres par les sentiers de sa justice et par la voie de sa vérité. [...] Ce qui fait les grands magistrats : un cœur docile pour recevoir les impressions de la vérité, noble pour s'élever au-dessus des passions et des intérêts, tendre pour assister les malheureux, ferme pour résister à l'iniquité [...] ; un esprit discernant non seulement le bon d'avec le mauvais, mais encore le meilleur d'avec le bon. [...]

<sup>3</sup> Sous l'Ancien Régime, le Parlement de Paris est une cour souveraine de justice, chargée d'une part de juger en dernier ressort au nom du Roi, d'autre part d'enregistrer les lois, édits et ordonnances ; il est complété par une douzaine de parlements de province.

<sup>4</sup> Grand-maître de la bibliothèque du Roi, il est à l'origine de la centralisation et du classement de la Bibliothèque nationale.

<sup>5</sup> Conseil du Roi, comprenant notamment le Grand Conseil et le Conseil d'État, organe de gouvernement et d'administration, appelé à donner des avis sur toutes les questions d'ordre intérieur ou extérieur soumises par le Roi, et chargé également d'un rôle judiciaire pour les affaires normalement dévolues au Parlement que le Roi se réserve de retenir.

<sup>6</sup> Magistrat chargé, depuis 1667, de veiller à la sûreté de Paris, charge dévolue au Préfet de police depuis 1800.

<sup>7</sup> Si Lamoignon n'est pas paroissien de Saint-Nicolas, il est courant que les oraisons funèbres se déroulent dans d'autres églises que celles des défunts sous l'Ancien Régime.

<sup>8</sup> Futur évêque de Nîmes, Valentin Esprit Fléchier (1632-1710) est alors un orateur sacré réputé et recherché ; avec Bossuet, Fénelon et Massillon, il a sa statue sur la fontaine de la place Saint-Sulpice à Paris.

Aussi disait-il ordinairement qu'il y a peu de différence entre un juge méchant et un juge ignorant. L'un au moins a devant ses yeux les règles de son devoir et l'image de son injustice ; l'autre ne voit ni le bien ni le mal qu'il fait : l'un pèche avec connaissance, et il est plus inexcusable ; mais l'autre pèche sans remord, et il est plus incorrigible. Mais ils sont également criminels à l'égard de ceux qu'ils condamnent ou par erreur, ou par malice. [...]

Éloignez de vos esprits cette idée qu'on a d'ordinaire de la justice, qu'elle doit être toujours aveugle, toujours effrayante, toujours armée. Il la rendit, sans l'amollir, douce et traitable, il leva le bandeau qui fermait ses yeux, et lui laissa des regards de pitié sur les misérables ; et, sans lui

« *Sous un chef si religieux, on a changé de jurisprudence. Le droit naturel n'est plus étouffé par les exemptions.* »

retrancher aucun de ses droits, il lui ôta toute sa rudesse. [...] Loin d'ici ces juges sévères qui, selon le langage du prophète<sup>9</sup>, rendent les fruits de la justice amers comme de l'absinthe, qui perdent le mérite de leur équité par leur austérité chagrine, et qui, fiers de leur pouvoir, et même de leur vertu, redoutables indifféremment aux innocents et aux coupables, font croire qu'ils ne rendent la justice aux uns qu'à regret, et aux autres qu'avec colère. [...]

Sous un chef si religieux, on a changé de jurisprudence. Le droit naturel n'est plus étouffé par les exemptions. La brebis qui s'égare est renvoyée à son pasteur. On confirme dans le palais ce qu'on ordonne dans le sanctuaire. Les pécheurs ne trouvent plus de refuge que dans leur propre pénitence ; et les lois du prince n'étant plus armées que pour faire observer celles de Dieu, chaque prélat peut faire le bien et corriger le mal sans opposition. » ●

<sup>9</sup> Amos, VI

## On parle beaucoup ces derniers temps d'incinération. De quoi s'agit-il ?

Par l'abbé Gabriel Billecocq

*La crémation ou incinération est un rite funéraire qui consiste à brûler ou à réduire en cendres le corps du mort.*

**Quel est le problème qui se pose alors ?**

L'incinération est une pratique qui s'oppose à ce que l'Église a toujours fait depuis deux mille ans en pratiquant l'inhumation : les cadavres sont déposés en terre et leur décomposition se fait selon les lois de la nature.

**Finalement cela ne revient-il pas au même puisque dans tous les cas le corps est censé retourné en poussière ?**

Certes, le résultat est le même. Mais le procédé diffère. Dans un cas il est naturel (inhumation) dans l'autre il est hâtif et brutal (incinération). Mais ce n'est pas là que réside le fond du problème. Ces deux pratiques révèlent deux mentalités différentes.

**Qu'entendez-vous par mentalité ?**

Il faut comprendre par là que la façon d'agir révèle une façon de penser. Il est d'ailleurs intéressant de noter que dans les civilisations antiques grecques et romaines (et d'autres encore) l'inhumation était de coutume car les hommes croyaient à une vie après la mort. En Grèce tout particulièrement, la crémation a été introduite lorsque l'on n'a plus cru à la survivance de l'âme. En un mot donc, les cérémonies funéraires sont liées aux conceptions de la mort et de la vie après la mort. C'est pourquoi, dans l'Ancien Testament, on ne trouve aucun rite d'incinération. La loi mosaïque ordonnait même d'ensevelir les ennemis. C'est aussi la tradition dans le Nouveau Testament. On ne trouve absolument aucune trace de pratique de crémation dans la chrétienté. Il faut attendre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle pour voir quelques chrétiens demander l'incinération.

Le pape Boniface VIII s'est élevé avec beaucoup de véhémence contre ces pratiques.

**S'il ne s'agit que de mentalité, alors vous voulez peut-être dire que l'incinération n'est pas un mal, mais que l'inhumation est préférable ?**

Exactement. En soi, la crémation ne s'oppose pas directement aux dogmes de la survivance de l'âme et de la résurrection des corps. D'ailleurs, il est des cas (comme celui de la contagion) où l'Église a permis l'incinération. Le bon Dieu n'est pas limité par les pratiques humaines et la crémation ne peut être en aucun cas une entrave à sa toute-puissance. Mais ce n'est pas parce qu'une pratique n'est pas absolument mauvaise en soi qu'elle convient de fait. Et il faut bien dire que la crémation est très inconvenante. Et ce qui convient hautement doit toujours être préféré à ce qui est très inconvenant.

### Pourquoi alors vous opposez-vous à l'incinération ?

Il est nécessaire de remettre cette pratique dans son contexte historique. Il fallut attendre en effet la révolution dite française pour qu'un rapport en faveur de la crémation fût présenté à la chambre des Cinq-Cents (novembre 1796). Rapport qui d'ailleurs resta lettre morte ! Mais l'idée continua de faire son chemin parmi les révolutionnaires. Ce sont les sociétés maçonniques qui finirent par obtenir de certains gouvernements cette pratique de l'incinération. On est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les premières pratiques furent exécutées en Italie dans les années 1870. En France un amendement est publié en 1886. Puis cette pratique s'étendit à travers l'Europe. Or toutes ces sociétés ont promu l'incinération pour s'opposer à la pratique de l'Église, et par là indirectement mais sournoisement et réellement aux dogmes des fins dernières. Voilà pourquoi l'Église s'est dressée très vivement contre ces sectateurs anti-chrétiens.

### En quoi donc l'inhumation est-elle préférable ?

D'abord elle est la pratique constante de l'Église, et ce fait n'est pas négligeable. La sagesse de l'Église s'exprime particulièrement dans cette constance à travers le temps. Cette constance tient au fait que l'inhumation signifie le mieux les dogmes des fins dernières. Toute la liturgie des défunts parle de repos éternel et de sommeil en attendant la résurrection des morts. Cette attente est bien signifiée par l'ensevelissement. L'Église a aussi toujours respecté et honoré les corps de ses fidèles. La liturgie prévoit dans la cérémonie de l'absoute l'aspersion et l'encensement du corps. En effet, le corps a été marqué des onctions saintes, il a été sur terre le temple du Saint-Esprit, a participé aux bonnes œuvres et a été finalement l'instrument du salut. C'est ce même corps qui a reçu l'eucharistie, semence d'éternité. Il serait inconvenant et irrespectueux de traiter brutalement le corps par l'incinération. Enfin, la pratique de l'inhumation est davantage un motif de consolation et d'espérance pour ceux qui restent. On voit mal comment un corps qui a fait



Une crémation de corps

l'objet d'affection, de piété ou d'amitié puisse être traité par la crémation qui est une destruction hâtive et brutale.

C'est pour toutes ces raisons que l'Église, mère et maîtresse de vie, a légiféré en la matière. Léon XIII tout d'abord s'est élevé avec beaucoup de force contre la crémation. Saint Pie X ensuite, dans le code de droit canonique, a réprouvé ce rite allant même jusqu'à porter des peines contre les catholiques qui auraient demandé l'incinération.

### Ne croyez-vous pas que l'Église pourrait changer sa discipline en la matière ?

Il est toujours possible à l'Église de changer certaines pratiques. Mais les arguments de convenance que nous avons donnés en faveur de l'inhumation ainsi que le contexte bien précis et anti-chrétien lié à l'expansion de l'incinération sont des arguments de poids pour l'Église à demeurer dans sa tradition inchangée.

Depuis vingt siècles, l'Église a toujours défendu l'inhumation, et elle a encore plus d'intérêt à le faire aujourd'hui, à une époque où les mentalités sont de plus en plus changeantes, où la foi s'amenuise sur la terre, où les conceptions erronées des dogmes vont bon train dans le monde entier. Face à un monde de plus en plus hostile au christianisme, l'Église, en permettant

l'incinération, fruit des loges maçonniques, se ferait la complice de ces mêmes loges et trahirait sa mission de préserver ses fidèles de la contagion du péché et de l'erreur.

Pour résumer en une phrase célèbre, on pourrait dire qu'à force de ne plus vivre comme on pense, on finit par penser comme on vit. Ainsi, à force d'estomper les vérités des fins dernières par la pratique de l'incinération, on finit par les nier. ●

### Horaire des messes

#### Dimanche

- 8h00 : Messe lue
- 9h00 : Messe chantée grégorienne
- 10h30 : Grand-messe paroissiale
- 12h15 : Messe lue avec orgue
- 16h30 : Chapelet
- 17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
- 18h30 : Messe lue avec orgue

#### En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30. La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> classe.



## Palmarès du catéchisme (1<sup>er</sup> trimestre)

### Abbé Puga

1 <sup>er</sup> groupe	1 <sup>ère</sup>	Pauline Bizien	
	2 <sup>e</sup>	Juliette Robert	
	3 <sup>e</sup>	Thomas Nocetti	

### Frère Benoît-Joseph

2 <sup>e</sup> groupe (1)	1 <sup>er</sup>	Clarisse Bizien	20
	2 <sup>e</sup>	Gabriel Mussard	19,25
	3 <sup>e</sup>	Laura Nocetti	18,82

2 <sup>e</sup> groupe (2)	1 <sup>ère</sup>	Léa Sase	19,37
	2 <sup>e</sup>	Elisia Abelli	19,07
	3 <sup>e</sup>	Julie Dubreuil	19,01

### Abbé Boubée

3 <sup>e</sup> groupe (1)	1 <sup>ère</sup>	Cécile Lemercier	14,19
	2 <sup>e</sup>	Baptiste Jean-Zephirin	12,84

3 <sup>e</sup> groupe (2)	1 <sup>ère</sup>	Ophélie Varlet	17,19
	2 <sup>e</sup>	Jérémy Jean-Zephirin	13,54
	3 <sup>e</sup>	Enguerrand Letourneur Hugon	13,38

3 <sup>e</sup> groupe (3)	1 <sup>er</sup>	Théodore Étoile	19,39
	2 <sup>e</sup>	Evariste Baumann	18,57
	3 <sup>e</sup>	Marie-Blanche Artaud	17,56

### Abbé Billecocq

4 <sup>e</sup> groupe	1 <sup>ère</sup>	Mathilde Dubreuil	19,26
	2 <sup>e</sup>	François Lemercier	18,87
	3 <sup>e</sup>	Pierre Mussard	17,8
	4 <sup>e</sup>	Antoine Garros	17,7

## La vie de paroisse en images



1



2



3

- 1- Une fois n'est pas coutume notre procession du 8 décembre se déroula autour de la Sorbonne avec le reposoir devant sa magnifique chapelle. Saint Louis, saint Thomas, Richelieu et tant d'autres furent sans doute plus heureux de voir des dévots de la Vierge que des disciples de Cohn-Bendit ou de Jean-Paul Sartre !
- 2- Comme chaque année, le Noël des catéchismes fut l'occasion de récompenser les plus talentueux des enfants mais aussi de présenter une jolie scénette de la Nativité grâce aux soins attentifs et méthodiques de Marie Malherbe. Qu'elle en soit vivement remerciée.
- 3- S'il y a toujours des travaux à faire dans une maison, a fortiori dans une église. Ici, vue de la chapelle de la Sainte Vierge.

# Du protestantisme au catholicisme

Par l'abbé Jean-Pierre Boubée

*Pour paraître moderne, il ne faudrait s'intéresser qu'aux livres qui sortent ; et souvent considérer qu'un ouvrage récent est nécessairement mieux informé qu'un ancien. Et pourtant, rien de plus à propos que « Du protestantisme au catholicisme » de Guy Rouvrais. L'auteur ne pouvait pas mieux anticiper la réalité qu'il ne le fit.*

**P**our rappeler le cinquième centenaire de la révolte de Luther, l'univers entier est commotionné par le dernier séjour du pape François en Suède. Il le fit précéder de l'intronisation d'une statue de Luther au Vatican.

« Ce qui nous réunit — luthériens et catholiques — l'emporte sur ce qui nous divise » affirme-t-il. Il feint de négliger le bilan du protestantisme : la messe détruite, les papes traités avec des propos orduriers, les guerres cruelles qui virent d'innombrables édifices religieux brûlés, des fidèles sauvagement torturés<sup>1</sup>... Lors du voyage pontifical, aucune messe n'était prévue : il fallut la pression des catholiques du pays pour obtenir une prolongation du séjour jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre afin d'avoir cette grâce.

Notre auteur est né dans une famille protestante ; luthérienne, plus exactement, car il décrit de l'intérieur les aspects plus séduisants de cette forme originelle du protestantisme. Les exigences doctrinales sont précises et ne se noient pas dans la diversité sans contour de l'église réformée de France.

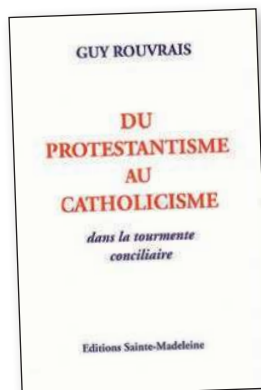
Il découvre au sein de sa confession le libéralisme et ses trahisons et particulièrement à la faculté de théologie. Sa répulsion pour cette apostasie déguisée s'affirma. Tout en appréciant la forte pensée contre-révolutionnaire française, il voulait se persuader qu'elle ne nécessitait nullement un attachement aux dogmes catholiques.

Alors se bousculent dans son esprit les apparentes contradictions d'une théologie forte qui essaie de courir au secours des faiblesses de bien des catholiques.

Ce sont ces méandres intimes et réalistes qui font la richesse de cette quête du vrai. Bien des sujets y sont abordés : la solitude de la piété, ou la richesse de la communion des saints, la raison du baptême des enfants, ou le dogme de l'Immaculée Conception...

L'ouvrage pourrait ressembler au récit d'autres conversions, si ne venait s'insérer la débâcle conciliaire : « Aujourd'hui, le devoir des chrétiens est de travailler à l'unité des églises. C'est ce que vous avez à faire au sein de l'église luthérienne » se fait-il répondre par un prêtre. La divine Providence finit par le conduire auprès d'un prêtre qui guida sa conversion. Le voilà parti à l'assaut de l'architecture philosophique qui illumine la foi : et de découvrir le lien intrinsèque entre le protestantisme et la lignée des philosophes allemands, avant de se retrouver au port de l'unité catholique et de son immuable doctrine. ●

<sup>1</sup> Cf *Le protestantisme assassin au XVI<sup>e</sup> siècle en France* - Michel Defaye - Éditions le Sel - 2014



*Du protestantisme au catholicisme*  
Guy Rouvrais  
Éd. Sainte-Madeleine - 2002

## Quelques perles du catéchisme

- ♦ La communion est un badge de la vie éternelle (gage de la vie éternelle).
- ♦ Le mariage est un sacrement pour les crétins... (qui unit devant Dieu l'homme et la femme pour fonder une famille chrétienne).
- ♦ Dieu nous a créés parce qu'il se sentait seul.
- ♦ Le bon Dieu est seul parce qu'il ne veut personne.
- ♦ Dieu souffla sur Adam pour qu'il ait une âme propre.
- ♦ Le roi veut mettre tous les bébés de naissance dans le Nil.
- ♦ Pourquoi Dieu a-t-il créé le ciel et la terre ? Le bon Dieu voulut préparer une surprise pour les hommes.
- ♦ L'aîné a tué son frère parce qu'il était jaloux de lui et il faisait l'innocent.
- ♦ Noé était un arrière, arrière, arrière-petit-fils de Seth et c'est notre descendant.
- ♦ L'Ordre est un sacrement qui donne le pouvoir au prêtre.
- ♦ Les frères de Joseph le mirent dans une vitrine.

## Carnet paroissial

*Ont été régénérés de l'eau du baptême*

Ariane PUGA	19 novembre
Dominic BATICA FERREIRA	3 décembre
Daphné PICHON	3 décembre
Albane PILOQUET	10 décembre
Guillaume HAINAUT	10 décembre

*On contracté mariage devant l'Église*

Thibault ASSIER de POMPIGNAN avec Albane de CACQUERAY-VALMENIER	17 décembre
--	-------------

*Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique*

Solange FABRE, 81 ans	5 décembre
Marie-Thérèse LASSERRE, 88 ans	9 décembre
Marie-Anne LETOHC, 87 ans	20 décembre

## Activités de la paroisse

### Dimanche 1<sup>er</sup> janvier

- ◆ Chant indulgencé du *Veni Creator* au début de toutes les messes

### Lundi 2 janvier

- ◆ 17h45 : 1<sup>ères</sup> vêpres de sainte Geneviève, mémoire du saint Nom de Jésus
- ◆ 18h30 : messe chantée du Saint Nom de Jésus

### Mardi 3 janvier

- ◆ 17h45 : 2<sup>èmes</sup> vêpres de sainte Geneviève
- ◆ 18h30 : messe chantée de sainte Geneviève
- ◆ 19h30 : réunion de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ◆ 20h00 : cours de doctrine approfondie

### Mercredi 4 janvier

- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants

### Jeudi 5 janvier

- ◆ 17h45 : 1<sup>ères</sup> vêpres de l'Épiphanie
- ◆ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

### Vendredi 6 janvier

- ◆ 9h00 : messe de l'école Saint-Louis
- ◆ 13h00 : exposition du Très Saint-Sacrement jusqu'au lendemain matin 7h00 - adoration perpétuelle aux intentions de la FSSPX
- ◆ 17h45 : 2<sup>èmes</sup> vêpres de l'Épiphanie
- ◆ 18h30 : messe solennelle de l'Épiphanie
- ◆ 18h30 à 20h00 : consultations notariales gratuites en salle des catéchismes
- ◆ 21h30 : école d'oraison pour les Jeunes Pro
- ◆ Adoration toute la nuit, assurée par les Jeunes Pro

### Samedi 7 janvier

- ◆ 7h00 : reposition du Très Saint-Sacrement
- ◆ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ◆ 14h30 : reprise des cours de catéchisme pour enfants
- ◆ 15h00 : baptême de Lise Lozano
- ◆ 16h00 : messe des catéchismes
- ◆ 18h30 : messe chantée, votive du Cœur Immaculé de Marie

### Dimanche 8 janvier

- ◆ Sur le parvis, vente de galettes des rois au profit de l'école Saint-Louis

### Lundi 9 janvier

- ◆ À partir de 18h30, réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX

### Mardi 10 janvier

- ◆ 20h00 : cours de doctrine approfondie

### Mercredi 11 janvier

- ◆ De 15h00 à 17h00, réunion de la Croisade Eucharistique à la rue Gerbert
- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants
- ◆ 20h00 : dîner de l'Épiphanie des étudiants

### Jeudi 12 janvier

- ◆ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

### Vendredi 13 janvier

- ◆ 17h45 : office du rosaire
- ◆ 18h30 : messe chantée de la commémoration du baptême de Notre-Seigneur aux intentions de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

### Samedi 14 janvier

- ◆ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ◆ 16h30 : baptême de l'enfant Longo

### Dimanche 15 janvier

- ◆ 10h30 : messe pontificale d'action de grâces pour les 50 ans de la revue "Courrier de Rome"
- ◆ De 9h00 à 12h30, ouverture de la bibliothèque paroissiale
- ◆ À 15h00 en salle des catéchismes, spectacle de Noël des louveteaux/louvettes, suivi d'un goûter

### Lundi 16 janvier

- ◆ 17h45 : office du rosaire
- ◆ 18h30 : messe chantée du Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs

### Mardi 17 janvier

- ◆ 19h30 : réunion de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ◆ 20h00 : cours de doctrine approfondie

### Mercredi 18 janvier

- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants
- ◆ 20h00 : réunion du Cercle Saint-Louis (étudiants) avec une conférence de Mme de Gourcy : "Ces natiivités peintes - apprendre à en voir les symboles"

### Jeudi 19 janvier

- ◆ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

### Vendredi 20 janvier

- ◆ 18h30 à 20h00 : consultations juridiques gratuites en salle des catéchismes

### Samedi 21 janvier

- ◆ 16h30 : baptême de Théophile Roskah
- ◆ 18h30 : messe chantée de Requiem à la mémoire de Louis XVI, suivie de l'absoute

### Samedi 21 à partir de 18h30 et dimanche 22 : grande braderie du vestiaire

### Dimanche 22 janvier

- ◆ 7h45 : concert spirituel d'orgue
- ◆ Sur le parvis, vente au profit de l'école Saint-Bernard de Bailly

### Mardi 24 janvier

- ◆ 20h00 : cours de doctrine approfondie
- ◆ 20h00 : cycle de philosophie politique, avec au programme de cette année la doctrine des papes et la politique (salle Saint-Germain)

### Mercredi 25 janvier

- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants

### Jeudi 26 janvier

- ◆ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

### Samedi 28 janvier

- ◆ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes

### Dimanche 29 janvier

- ◆ Repas de la conférence Saint-Vincent-de-Paul, quête sur le parvis au profit de cette même œuvre de charité

### Mardi 31 janvier

- ◆ 20h00 : cours de doctrine approfondie

### Mercredi 1<sup>er</sup> février

- ◆ De 15h00 à 17h00, réunion de la

- Croisade Eucharistique à la rue Gerbert
- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants
- ◆ 20h00 : réunion du Cercle Saint-Louis (étudiants) avec une conférence du Colonel Hogard sur "le retour de la Russie sur la scène internationale, et l'échec de la diplomatie française"

### Jeudi 2 février

- ◆ 17h45 : office du Rosaire
- ◆ 18h30 : bénédiction des cierges et messe chantée
- ◆ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

### Vendredi 3 février

- ◆ 9h00 : messe de l'école Saint-Louis
- ◆ 13h00 : exposition du Très Saint-Sacrement jusqu'au lendemain matin 7h00
- ◆ 17h45 : office du rosaire
- ◆ 18h30 : messe chantée, votive du Sacré-Cœur
- ◆ 18h30 à 20h00 : consultations notariales gratuites en salle des catéchismes
- ◆ 21h30 : école d'oraison pour les Jeunes Pro
- ◆ Adoration toute la nuit assurée par les jeunes du MJCF

### Samedi 4 février

- ◆ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ◆ 18h30 : messe chantée, votive du Cœur Immaculé de Marie

*Monsieur l'abbé de La Rocque et tout le clergé de Saint-Nicolas vous souhaitent une bonne et sainte année 2017. Bon an mal an, Dieu soit céans !*

## Le Chardonnet

Mensuel de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet  
23 rue des Bernardins - 75005 Paris  
Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64  
Courriel : stnicolasduchardonnet@free.fr  
www.sainnicolasduchardonnet.fr

**Directeur de la publication :**  
Abbé Patrick de La Rocque

**Maquette et mise en page :**  
www.topazegraphic.com

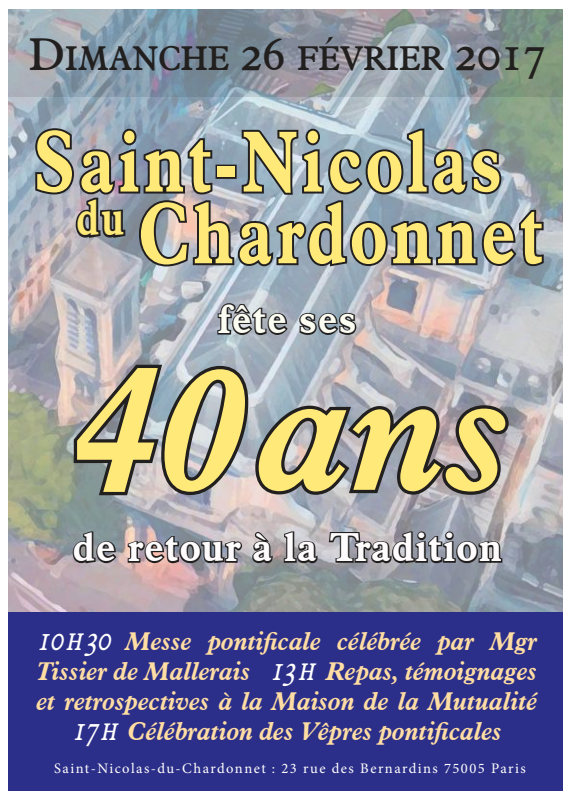
### Imprimerie

Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox  
14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N° 0321 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires





## 26 février 2017 Repas à la Mutualité

Menu avec  
entrée, plat  
dessert, café  
Vin compris

En exclusivité à l'issue du repas, projection du film :  
**Saint-Nicolas du Chardonnet,  
une église militante à travers les siècles**  
ou l'histoire de la paroisse depuis ses origines.

### Bulletin d'inscription au repas

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Téléphone ..... Mail .....

Je réserve ..... places plein tarif à 45 € ..... x 45 € = ..... €

Je réserve une place étudiant à 25 € soit 25 €  
(exclusivement sur présentation de la carte étudiant)

Merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Le coût réel du repas s'élevant à 61 € par personne, je fais un don de : ..... € pour soulager le déficit de la paroisse.

TOTAL : ..... €